

ANTICIPER SA COUPE PATHOS

Objectifs

Connaitre les postes de soins mobilisés ainsi que les différents types d'objectifs et d'indicateur du modèle PATHOS.

Mettre en place les outils et procédures nécessaires pour assurer la traçabilité de la prise en charge de toutes les pathologies des personnes accompagnées.

Mettre en place une stratégie d'exploitation des données pour valoriser la coupe PATHOS.

Programme

■ Principes de validation de la coupe PATHOS

- A quoi ça sert ?
- Les prérequis nécessaires à la coupe PATHOS
- L'application Galaad : le suivi des coupes AGGIR-PATHOS
- Qui est évalué ?
- Le jour de la coupe : procédure de validation de la coupe avec l'ARS

■ Présentation de la grille : pathologies et niveaux de soins

■ Stratégies de préparation de l'EHPAD

- Mobiliser l'équipe et les intervenants médicaux et paramédicaux
- Mettre en place les outils et procédures pour assurer la traçabilité de toutes les pathologies
- Valoriser les actes de prévention

■ Exemples pratiques de cotation

Attention : cette formation ne se substitue pas aux formations obligatoires réalisées par l'ARS à destination des médecins coordonnateurs sur l'outil PATHOS

Les supports seront adressés par voie électronique

Durée

1 jour

Intervenant

Dominique KURTA, médecin coordonnateur d'EHPAD, connaissant parfaitement l'outil PATHOS.

Public(s) et prérequis

Infirmières coordinatrices et médecin coordonnateur.
Avoir des connaissances minimales de base du modèle Pathos

Nombre de participants

5 à 15

Méthodes pédagogiques

Le formateur fera appel à un ensemble de techniques pédagogiques, permettant une alternance d'apports théoriques et de cas pratiques afin d'acquérir un ensemble de connaissances conformes aux objectifs pédagogiques.

Evaluation des acquis

Mises en situation, cas pratiques, exercices...

Une fiche d'évaluation sera remise aux stagiaires afin qu'ils puissent évaluer le contenu pédagogique et la méthode employée.

Une attestation de stage sera établie pour chaque participant à l'issue de la formation.

Tarif :

Coût pédagogique : 280 €

Frais de repas : 17 €

Informations pratiques

Horaires : 9h30-12h30 et 13h30-16h30

Lieu : Siège social de l'URIOPSS Bretagne